

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 6 JUL. 2023

ID : 001-210103602-2023_0704-2023_28-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 04 juillet 2023

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 11

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 15

Absents excusés : Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Elody BULLIARD (procuration à Charline PERRIER), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Angélique NICOSIA (procuration à Emmanuelle LAURE)

Absents : Claude MOREIRA, Nicolas PIDOUX, Laurent IMBERTI

Secrétaire de séance : Janine BAIL

2023_28 - Objet : Avenant n°2 au marché de l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR relatif à la fourniture et la livraison de repas au restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 06 juillet 2021 attribuant le marché à bons de commandes relatif à la fourniture et la livraison de repas au restaurant scolaire à l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR.

Les tarifs actuellement en vigueur pour ces prestations sont de 2,86 € H.T. le repas enfant et de 3,67 € H.T. le repas adulte.

Suite à l'augmentation tarifaire annoncée par le prestataire, il convient aujourd'hui de modifier le tarif des repas à compter du 1^{er} septembre 2023 pour l'année scolaire 2023/2024 comme suit :

- 3,42 € H.T. le repas enfant (4 ou 5 composantes), soit 3,61 € T.T.C.
- 4,41 € H.T. le repas adulte (5 composantes), soit 4,65 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au marché à bons de commandes de l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR relatif à la fourniture et la livraison de repas au restaurant scolaire fixant les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2023 comme suit :

- 3,42 € H.T. le repas enfant soit 3,61 € T.T.C.
- 4,41 € H.T. le repas adulte soit 4,65 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART


